

(4)

16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école?

A. En argent, bled, vin, ou bois?

B. De quelle source dérive-t-elle? comme de

a. Dixmes, censes foncières, & autres droits féodaux abolis?

b. Ou des sommes assignées & payées à l'école?

c. Fondations?

d. Caisses communales?

e. Biens d'église?

f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit?

g. De biens-fonds?

h. Ou d'autres capitaux quelconques?

Combien chacun de ces objets vaut-il à l'école?

Remarques.

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2°. Chaque Instituteur écrira ses réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.

3°. Tous & un chacun sont priés d'accéder, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

au devant Chateau de Nyon 8^e
 à Bonnoult — En graine 5 Cuisse Nibel
 de la Commune des Chavannes 25 francs
 et deux petits voyage de bois
 de la Commune de Bogis — 21 francs d'argen
 et deux petits voyage de bois

rien

l'argent que je retire des Communes viennent
 du revenus des dites Communes

rien

rien

rien

rien

rien

rien

Observation

qui que le régent ne gagne que 4 francs par jour il est occupé d'une magniere qui absorbe tout son temps, étant obligé d'aller d'un village à l'autre, ainsi il est exposé tous les jours, et même le Dimanche à la rigueur des mauvais temps sur tout en hiver.
 On observe que les Enfants de la Campagne ne peuvent quitter bien de la peine apprendre à lire à l'oreille, un peu d'orthographe, de Pithomique et leur Catéchisme. Et on vient à bout que force de travail et par la suite, d'un Pasteur fidèle qui ne déserte rien autant que d'éclairer les hommes, et surtout la jeunesse.

Craissier & Borrey pour Ecoles sous le même Régent
 199

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

I.

RAPPORTS LOCAUX.

1. Nom de l'endroit où est située l'école?

deux villages

deux villages

b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il?

deux Communes

c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il?

Paroisse et Agence de Craissier pour Craissier
Paroisse de Craissier, & agence de Borrey pour Borrey

d. District

de Nyon

e. Canton

Leman

2. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école.

à un quart de lieue
à l'ouest de Craissier comprend dans son ressort le village de ce nom ayant 34 maisons, le Bois d'Ely, la Tour de la Sire, 3 maisons

ayant 34 maisons, tout dans la circonscription du premier quart d'heure. Total 37 maisons, faisant 40 feux de ménage

à l'est de Borrey comprend le village de ce nom, ayant 27 maisons, sans aucune maison forte dans la partie sud-est de l'ouest

3. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école.

Le Bois d'Ely, la Sire, la Tour, toute la
commune de l'ouest de Craissier

a. On indiquera l'éloignement de chaque

Le Bois d'Ely est à un quart de lieue, la Sire à
10 minutes, la Tour à un demi-quart de lieue?

b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent?

Du village de Craissier 37 enfants, de 34 maisons foraines
Bois pour le moment, forment la première école
Du village de Borrey 24 enfants forment cette seconde école

